

## POSTE N.7

### **APPEL A CANDIDATURE EN RECRUTEMENT LOCAL (poste susceptible d'être vacant)**

| <b>Un personnel enseignant du premier degré</b> |  |
|---|--|
| Le Lycée Chateaubriand de Rome recherche:       | <b>Un.e professeur.e des écoles</b>              |
| Ce recrutement est envisagé pour:               | <b>A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026</b> |
| sur la base d'une quotité horaire de:           | <b>Temps partiel (13,5h hebdomadaire)</b>        |
| Le recrutement se fera sous forme d'un:         | <b>Contrat à durée déterminée</b>                |
| Avec une rémunération basée sur:                | <b>C1 de l'accord cadre d'établissement</b>      |

### **Les candidats intéressés par ce poste devront disposer de:**

#### Diplômes, compétences ou expériences requises:

- Titulaire du CRPE ou d'un Master
- Une expérience d'enseignement dans des classes de maternelle ou d'élémentaire du système éducatif français
- Une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Une expérience attestée dans un contexte plurilingue ou à l'étranger
- Bonne maîtrise des outils informatiques pour le travail en classe

#### Qualités supplémentaires appréciées:

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et être volontaire afin de participer activement aux projets pédagogiques en relation avec le projet d'établissement.
- Savoir s'impliquer dans la vie de l'établissement
- Sens de la relation, du contact et de la communication.
- Disponibilité, adaptabilité, capacité à travailler en équipe.

Le dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et diplômes) doit être adressé à :

Monsieur le Proviseur du Lycée Chateaubriand, et envoyé

Par e-mail à : [secretariat-proviseur@lycee-chateaubriand.eu](mailto:secretariat-proviseur@lycee-chateaubriand.eu)

en précisant le numéro du poste

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au dimanche 10 mai 2026**

#### MODALITES DE RECRUTEMENT :

Examen des dossiers par une commission ad hoc interne à l'établissement qui arrêtera la liste des candidats admis à se présenter à l'entretien de sélection présidé par le Proviseur de l'établissement ou son représentant.